

Lettre d'information

Février 2017 - N° 1

DEVIATION DE
Marquixanes

RN 116
De la plaine à la montagne



UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RN116 ENTRE ILLE-SUR-TÊT ET PRADES

La RN116 joue un rôle essentiel dans le développement et le désenclavement des territoires qu'elle dessert de Perpignan à Bourg-Madame. C'est pourquoi l'Etat poursuit l'objectif d'amélioration continue de cette infrastructure en veillant à une meilleure gestion du trafic, ainsi qu'à la sécurité des usagers et des riverains.

La section entre Ille-sur-Têt et Prades est tout particulièrement concernée compte tenu de son importance pour les déplacements domicile-travail entre Perpignan et Prades, et l'écoulement des trafics de transit nationaux vers les zones touristiques, et internationaux vers l'Espagne et l'Andorre. Sur cette section, l'Etat s'est engagé en priorité dans le projet de déviation de Marquixanes, dernière agglomération traversée par la RN116.

Deux variantes proposées suite aux études menées

Un diagnostic complet du territoire a été effectué afin de recueillir les données caractéristiques du périmètre d'étude. Les analyses ont ainsi porté sur le milieu physique, le milieu naturel, le paysage et le patrimoine, le milieu humain ou encore les activités économiques et agricoles.

Ces différentes études croisées aux objectifs fixés par l'Etat pour l'infrastructure conduisent à proposer aujourd'hui deux variantes de tracés possibles pour dévier la commune : une variante Nord entre l'agglomération et la Têt, et une variante Sud sur le piémont des Pyrénées. Ce sont ces solutions qui sont soumises à la concertation du public afin de retenir l'aménagement le plus pertinent pour le territoire.

Donnez-nous
votre avis !

Informez-vous
sur le projet

CONCERTATION PUBLIQUE

DU 6 FÉVRIER AU 20 MARS 2017

Un temps fort pour informer, écouter, dialoguer

Conscient de la nécessité de permettre à chacun, habitant et acteur local, d'être pleinement informé sur le projet, de pouvoir partager ses connaissances et d'exprimer son point de vue et ses préoccupations, la DREAL Occitanie organise une **concertation du 6 février au 20 mars 2017**. Celle-ci s'inscrit dans le cadre réglementaire de la concertation préalable au titre de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme.

CALENDRIER DU PROJET

Du 6 février au 20 mars 2017 :
concertation publique

23 février 2017 : réunion publique à 18h30
à la salle des fêtes de Marquixanes

Juin 2017 : bilan de la concertation

Juin 2017 à fin 2018 : études techniques
et préparation de l'enquête publique

2019 : enquête publique et déclaration
d'utilité publique du projet (DUP)

Comment s'informer et s'exprimer sur le projet ?

- > une **réunion publique** le 23 février 2017 à 18h30 à la salle des fêtes de Marquixanes ;
- > un **dossier de concertation**, un **site internet** dédié au projet : www.rn116deviationmarquixanes.fr et le site de la DREAL :

- www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr
- > une **lettre d'information** ;
- > une **exposition** sur le projet avec un **registre d'expression** en mairie de Marquixanes et en Sous-Préfecture de Prades ;

- > des **permanences** des services de l'État se tiendront à la mairie de Marquixanes, entre le 27 février et le 13 mars, sur rendez-vous à prendre par téléphone au 04 34 46 65 41 ou par courriel : concertation@rn116deviationmarquixanes.fr

CHOISIR LA SOLUTION LA PLUS ADAPTEE POUR AMELIORER LA FLUIDITE DU TRAFIC, LE CADRE DE VIE ET LA SECURITE DES HABITANTS ET DES USAGERS

Une **variante Nord** entre ville et Têt et une **variante Sud** en piémont des Pyrénées



LES POINTS CLÉS
 Route bidirectionnelle (2 voies)
 Longueur de 1,7 km
 Vitesse réglementaire de 90 km/h
 Accès au village via un carrefour central unique rétablissant la RD35a - Route d'Eus
 Programme estimé à 24 M€



LES POINTS CLÉS
 Route bidirectionnelle (2 voies)
 Longueur de 3,6 km environ
 Vitesse réglementaire 70 km/h pour des raisons de sécurité (visibilité)
 Emprunte le versant montagneux
 Accès à Marquixanes à partir de deux carrefours en amont et en aval de la déviation
 Programme estimé à 42 M€